137 Jurispr. Can.

**Province du Bas-Canada.** } AYL

# PROCLAM

## GUILLAUME QUAT

de Dieu, Roi du Royaume-Uni, de la C
seur de la Foi, à tous nos bons et fidèles S
Canada, Salut:—**SACHEZ**, que prenant en
dangers dont est ménacé ce Pays, par le progrès
inconnue dans cette Province, et autres circonsta
par et de l'avis de notre Conseil Æxécutif de no
présentes qu'un **JOUR DE JEUNE ET HUM**
dans toute notre Province du Bas-Canada le V
**MAI** prochain, pour que nous nous humilions no

# AYLMER.

# AMATION.

## QUATRE, par la Grace

-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défen-
et fidèles Sujets dans notre Province du Bas-
prenant en notre très-sérieuse considération les
ar le progrès d'une grieve Maladie jusqu'à présent
res circonstances affligeantes, nous avons résolu, et
écutif de notre dite Province, ordonnons par ces
E ET HUMILIATION PUBLICS soit observé
Canada le VENDREDI QUATRIEME jour de
humilions nous et notre peuple, devant Dieu tout

inconnue dans cette Province, et autres circonsta
par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de no
présentes qu'un **JOUR DE JEUNE ET HUM**
dans toute notre Province du Bas-Canada le V
**MAI** prochain, pour que nous nous humilions no
puissant afin d'obtenir le pardon de nos péchés, e
et la plus solemnelle nos prières et nos supplicat
ner les jugemens rigoureux que nos provocation
rités ; et particulièrement pour implorer Dieu d
die dont plusieurs parties de l'Europe sont main
et ordonnons strictement que le dit jeûne public s
vé par tous nos bons sujets dans notre dite P
apprécier la faveur du Tout-Puissant, et v
gnation, et sous peine de tel châtiment que nou
ceux qui dédaignneront et négligeront l'accompl
nécessaire. En témoignage de quoi, nous avons
Patentes et à icelles fait apposer le Grand Scea
notre Très-Fidèle et bien aimé Matthew Lord
Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Capit
Chef, dans et sur nos Provinces du Bas-Canada
d'icelles, &c. &c. &c. à notre Château Saint Lou
notre dite Province du Bas-Canada, le 4em.
Seigneur, mil huit cent trente-deux, et dans la d

BIBLIOTHEQUE S.M.E QUEBEC

Sig

**D.**

S

res circonstances affligeantes, nous avons résolu, et
xécutif de notre dite Province, ordonnons par ces
E ET HUMILIATION PUBLICS soit observé
Canada le VENDREDI QUATRIEME jour de
humilions nous et notre peuple, devant Dieu tout
nos péchés, et d'offrir de la manière la plus dévote
nos supplications, à la Majesté divine pour détour-
provocations nombreuses nous ont justement mé-
lorer Dieu de détourner de nous cette grave Mala-
pe sont maintenant affligées. Et nous enjoignons
eûne public soit révéremment et dévotement obser-
otre dite Province du Bas-Canada, s'ils savent
ssant, et veulent éviter sa colère et son indi-
nent que nous pourrions justement infliger à tous
nt l'accomplissement d'un devoir si religieux et si
i, nous avons fait sortir ces présentes, nos Lettres
Grand Sceau de notre dite Province. Témoins
tthew Lord Aylmer, Chevalier Commandant du
Bain, Capitaine Général, et notre Gouverneur en
Bas-Canada, et du Haut-Canada, Vice-Amiral
au Saint Louis, dans notre Cité de Québec, dans
a, le 4em. jour d'Avril, dans l'année de notre
et dans la deuxième année de notre Règne.

Signé,

**D. DALY,**

*Secrétaire de la Province.*

Res. Cart. B-8